

## DÉCISION DU MAIRE

<b>Décision</b> <b>N° 37-2023</b>	<b>MOYENS GENERAUX</b> <b>MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avenant n°1 au marché n° 2018-35 : Contrôle des appareils de levage</li> </ul>
--------------------------------------	---

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;  
 VU le Code général des collectivités territoriales ;  
 VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;  
 VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;  
 VU la consultation lancée le 11 avril 2018 ;  
 VU le rapport d'analyse des offres établi par les services de la ville ;  
 VU la Décision du Maire n° 67-2018 relative à l'attribution du marché de prestations de services n° 2018-35 ;  
 CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser la liste des prestations à fournir et d'y ajouter la vérification supplémentaire de 3 équipements de protection individuelle ;  
 CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

### Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2018-35 : Contrôle des appareils de levage, selon le montant actualisé suivant :

BUREAU VERITAS EXPLOITATION 4 Rue Duguay Trouin Bâtiment Oxane 44800 SAINT HERBLAIN	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
	852.00 €/an	130.00 €/an	982.00 €/an	15.258 %

Article 2. **CHARGE** le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 27 mars 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

**Xavier Bonnet**  
Maire

*Décision transmise à la Préfecture*

le **03 AVR. 2023**

et affichée

le **11 AVR. 2023**



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Avenant au contrat

---

**Date de transmission de l'acte** 03/04/2023

**Date de réception de l'accusé** 03/04/2023  
**de réception :**

---

**Numéro de l'acte :** 37-2023 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 044-214400434-20230327-37-2023-CC

---

**Date de décision :** 27/03/2023

**Acte transmis par :** Florence GROLIER

---

**Nature de l'acte :** Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.8. Avenants